

MAIRIE DE CARCASSONNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2026

N°026

OBJET : LISTE DES EMPLOIS NÉCESSITANT L'ATTRIBUTION D'UN LOGEMENT DE FONCTION			
Nombre de Conseillers en Exercice : 43	Nombre de Membres Présents : 31	Nombre de Membres Votants : 32	Date de la Convocation : 17 septembre 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt quatre septembre, à seize heures le Conseil Municipal de la Commune de CARCASSONNE, s'est réuni en session Ordinaire Salle René Nelli - 1er étage ancien Hôtel de Ville, sous la présidence de **Monsieur Christophe BARTHÈS Maire.**

Mme ARCIZET, M. GHISI, Mme DOUTRES, M. DUMONT, Mme FLAMANT, M. MARTINET, Mme DUTA, M. ROUMENOV, Mme ORTA, M. ESCRIVA,

Mme BERNARD, M. NAVARRO, Mme FERON, M. VAVDIN, M. CASTEL, M. BRÉZET, M. ROGERAT, Mme GUILHEM, Mme POSOCCO, Mme CASTRES, M. SARRAUTE, M. KOZLOWSKY, M. LECINA, M. MARTY, Mme CHAPUS, Mme ALBERIDO, Mme THOMAS, Mme KOWALCZYK, M. JORDAN, Mme BARDOU

EXCUSE : Mme CLERGUE donne pouvoir à Mme ORTA conformément aux dispositions de l'article L2121.20 du Code General des Collectivités Territoriales.

ABSENTS : M. CROUZET, M. BELONDRADE, M. MOURAD, M. ICHE, Mme RIVEL, M. CIAPPARA, Mme FORATO, Mme CONQUET, M. SOLER-ALCARAZ.

ABSENTS EXCUSES : Mme REGNIER, Mme BARTHE.

M. Florent GHISI est désigné comme Secrétaire de Séance

Monsieur Le Président expose :

Vu le code général de la propriété des personnes publiques (CG3P), articles R.2124-64 à R2124-74 ;

Vu les articles L721-1 à L721-3 du code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°2012-752 du 9 mai 2012 portant réforme des concessions de logement ;

Vu la délibération du Conseil municipal n°41 du 30 juin 2021 listant les emplois et conditions d'occupation des logements de fonction ;

Vu l'avis du comité social territorial du 30 juillet 2026,

La liste des emplois bénéficiaires d'un logement de fonction est la suivante :

Emploi	Obligations liées à l'emploi	Adresse et type de logement
Gardien des serres municipales	Fonctions de gardiennage	183 Chemin des serres 11000 Carcassonne T5 – 146m ²
Gardien de l'école primaire de la Gravette	Fonctions de gardiennage	15 rue Jacquard 11000 Carcassonne T3 – 72m ²
Gardien de l'école primaire Marcel Pagnol	Fonction de gardiennage	81 Avenue Henri Gout 11000 Carcassonne T3 – 70 m ²
Gardien du cimetière La Conte	Fonction de gardiennage	Cimetière La Conte 11000 Carcassonne T4 -112 m ²

Certains logements de fonction précédemment attribués ont été retirés en raison des nécessités de service. Ainsi, le logement de fonction situé au stade Albert Domec a été détruit lors des travaux de construction du terrain synthétique en 2022. De même, l'évolution de l'organisation du service à l'ODEUM ne justifiait plus la mise à disposition d'un logement de fonction. Le logement de fonction du camping municipal est géré par l'EPIC du camping municipal de la Cité. L'attribution émane d'une décision de son conseil d'administration.

La mise à disposition cessera de plein droit si les conditions qui l'ont motivée viennent à changer notamment en cas d'alinéation ou de désaffectation de l'immeuble occupé ou si l'emploi est retiré de la liste des emplois bénéficiaires.

Conformément au dispositif en vigueur depuis le décret n°2012-752 du 9 mai 2012, l'agent concessionnaire devra s'acquitter des charges d'eau, d'électricité, de gaz, des réparations locatives et devra souscrire une police d'assurance couvrant ses risques en qualité de locataire à titre gratuit et déclarer fiscalement l'avantage en nature.

Il est demandé au Conseil municipal :

- D'abroger la délibération du Conseil Municipal n°41 du 30 juin 2021 listant les emplois et conditions d'occupations des logements de fonctions ;
- D'approuver la liste des emplois communaux pour lesquels un logement de fonction doit être concédé pour nécessité absolue de service ;
- D'autoriser le Maire à signer et à exécuter tous actes afférents ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ADOPTE à l'unanimité les propositions ci-dessus énoncées

Et ont les membre présents signés après lecture ainsi que Monsieur Le Président.

Pour extrait certifié conforme :

Le Maire,
Christophe BARTHÈS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20260924-33983-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/10/2026
Publication : 06/10/2026

